

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1350

présenté par

M. Colombani, M. Castellani, M. Charles de Courson, Mme Frédérique Dumas, M. François-Michel Lambert et Mme Pinel

ARTICLE 36

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.